

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 10/04/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20240409-135718-DE-1-1

**Séance du mardi 9 avril 2024
D-2024/113**

Date de mise en ligne : 12/04/2024

certifié exact,

Aujourd'hui 9 avril 2024, à 14h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16h55 à 17h11

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

M. Cyrille JABER présent à partir de 15h00, Mme Sandrine JACOTOT présente à partir de 16h50, M. Jean-Baptiste THONY présent à partir de 17h30, Mme Marie-Julie POULAT présente jusqu'à 15h40, M. Guillaume MARI présent jusqu'à 17h20, M. Vincent MAURIN présent jusqu'à 18h05, Mme Sylvie JUSTOME présente jusqu'à 18h40, M. Didier CUGY présent jusqu'à 18h40, M. Patrick PAPADATO présent jusqu'à 19h35.

M. Dimitri BOUTLEUX et Mme Harmonie LECERF MEUNIER quittent la séance de 19h41 à 20h35.

Excusés :

Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Subventions à diverses associations culturelles. Conventions. Autorisation. Signature

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par voie de délibération n°2023/347 du 12 décembre 2023 notifiant le vote du budget primitif élaboré pour l'exercice 2024, vous avez autorisé Monsieur le Maire à réserver une enveloppe au titre des subventions votées en faveur des associations culturelles bordelaises pour un montant de 5 404 000 euros.

Le plan d'action municipal pour une politique culturelle partagée promeut notamment l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie, le développement d'une culture solidaire et responsable et le soutien à la création artistique. Le fonds d'accompagnement à l'émergence et à l'expérimentation est un dispositif dédié aux associations culturelles qui ne perçoivent pas d'aide au fonctionnement. Il est conçu comme un outil de veille territoriale, témoin du fort renouvellement du tissu associatif et créatif bordelais.

Il est aujourd'hui proposé d'affecter au titre des enveloppes relatives au fonds d'accompagnement à l'émergence et à l'expérimentation et au fonds de soutien à l'innovation les subventions suivantes :

Outremer compagnie – Résidence de territoire, Un art de famille – 2 500 €

Récolte de paroles, puis travail d'écriture d'une série de 3 épisodes autour de la place notamment des femmes, dans la famille. Le projet vit sur plusieurs territoires, à Bordeaux en lien avec le centre d'animation du Grand Parc et le centre d'animation Argonne. Projet artistique à dimension participative.

Sing Out – Wow festival – 4 000 €

La 3e édition du festival pluridisciplinaire Wow autour des femmes et des minorités de genre se tiendra en plusieurs lieux de Saint-Michel. Programmation éclectique disposant d'un ancrage partenarial fort. L'ensemble des actions sont majoritairement gratuites.

Astrolabe – Festival Les Mots passants – 3 000 €

Festival de littérature de poche, cette année pas uniquement jeunesse, sur 3 jours en mars. Un travail sur l'année en amont, permet la création de ce festival, événement à la fois de vie sociale et de propositions culturelles sur un territoire et une population éloignée de ces pratiques. Une dizaine d'associations du territoire sont partenaires de l'évènement.

Exit – Gavégraff 2024 – 4 000€

Fort de leur expérience des années précédentes, l'association a commencé un travail avec le quartier de Bacalan en plus de celui de la Benaugue : la réalisation de fresques participatives avec les jeunes du quartier et la réalisation d'une fresque sur les façades du centre d'animation par des artistes professionnels. Le projet est co-construit avec les habitants.

Compagnie Les Schini's – La Semaine de la Danse – 3 000 €

2e édition de la semaine de la Danse, l'association capitalise sur le développement post festival, elle développe un programme en parallèle des ateliers et des cours à l'attention de la communauté des danseurs professionnels, pour s'ouvrir aux amateurs et à la pratique libre de la danse. Cette année, une manifestation se tiendra sur la place Saint-Augustin, pour amener la pratique de la danse hors les murs, et attirer un autre type de public

Atelier Sonar[t] – 30 000 cailloux pour le consul – 2 500 €

Projet d'exposition pour faire connaître et honorer la mémoire d'Aristides de Sousa Mendes, consul du Portugal à Bordeaux qui, en juin 1940, sauva environ 30 000 personnes en leur attribuant un visa. Ce projet compte la participation de milliers de dessinateurs de tous âges lors d'une soixantaine d'ateliers participatifs organisés dans

la région qui ont dessiné 30 000 cailloux (référence à la tradition juive). Ces dessins seront présentés dans une exposition multimédia qui se tiendra dans les locaux d'Eclats en mars.

Esther Sauzet – *Enigma* – 1 000€

Première exposition individuelle de l'artiste Esther Sauzet qui vient d'être diplômée de l'Ebabx. *Enigma* est une exposition de peintures qui explore le phénomène de fan fiction dans la continuité des œuvres présentées durant son diplôme. Projet co-produit par Bam projects qui propose ses locaux pour l'exposition et fournit l'accompagnement à la production.

Le Chœur voyageur – 2 500 €

Soutien aux 20 ans de l'association.

Ensemble Orchestral Molto Assai – De la création à l'interprétation – À la découverte du métier de compositeur et d'un orchestre symphonique – 2 000 €

Soutien aux 40 ans de l'ensemble orchestral.

Association Confluences – 3 000 €

Soutien aux 30 ans de l'association.

Par ailleurs, il est proposé de verser

- **15 000 €** en complément du soutien à l'association **Zébra 3** au titre de l'investissement dans de nouveaux équipements destinés aux ateliers de création de l'association situé au sein de la Fabrique Pola ;
- **5 000 €** en complément du soutien au fonctionnement de **Parallèles Attitudes Diffusion** / Rock School Barbey au titre du soutien aux actions musicales à destination de la jeunesse.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Attribuer ces subventions de fonctionnement, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2024, rubrique 30 – nature 65748 ainsi qu'à signer les conventions de partenariat qui s'y rattachent.
- Attribuer la subvention d'investissement qui sera prélevée sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2024, rubrique 30 – nature 20422, ainsi qu'à signer la convention de partenariat qui s'y rattache.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
ABSTENTION DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 avril 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX

Convention de participation financière entre la Ville de Bordeaux et l'association Zébra 3

Entre

La Ville de Bordeaux représentée par son Maire M. Pierre Hurmic, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 9 avril 2024

et

l'association Zébra 3, représentée par son Président, Monsieur Manuel Pomar, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil d'Administration

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

l'association Zébra 3 se propose de d'améliorer l'équipement général de ses ateliers afin de permettre un meilleur accueil de ses adhérents, faciliter le partage des espaces et le foisonnement des projets, améliorer la sécurité, l'hygiène des espaces de travail, diminuer son empreinte carbone en électrifiant certains outils de manutention, améliorer le parc de machines à commandes numériques.

Ce plan d'investissement prévoit donc les acquisitions suivantes :

Equipements de protection et de santé au travail :

- L'achat de systèmes d'aspiration avec filtrage spécifiques pour les machines bois
- L'achat d'aspirateurs dédiés (atelier céramique, Bois, métal et résidant) avec filtrations adaptées (Classe H et M)
- L'achat de cagoules ventilées pour le soudage
- L'achat de protection individuelles (EPI, audio, gants, vêtements de travail) pour les adhérents
- L'achat de claviers et souris ergonomiques pour les travaux assistés par ordinateur.

Equipements de manutention et levage :

- Achat d'un chariot élévateur à moteur électrique
- Achat d'un gerbeur manuel à hauteur de levée de 3 m

Aménagements et mobiliers d'atelier :

- Fournitures de rayonnages, rack et a palette et cantaliver sur mesure.
- Tables de soudages
- Etablis sur mesure

Atelier Céramique et espaces adhérents :

- Equipements de cuisson et mise en service four 600 litres
- Matériaux réfractaires et d'enfournement
- Tours de potiers

Atelier Métal :

- Perceuse a colonne à commande numérique
- Tank à gruger
- outillage de bridage et de mesure

Atelier Bois :

- Ponceuses stationnaire (oscillante et statiques)
- Outillage à main et électroportatif

Production Numérique :

- Table de gravage laser
- Imprimante 3D FDS grand format

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 – OBJET

Afin de permettre la réalisation du projet indiqué en préambule, la Ville de Bordeaux se propose d'apporter un soutien financier arrêté à 15 000 euros euros.

ARTICLE 2 – CHARGES ET CONDITIONS

L'association s'engage sur simple demande de la Ville de Bordeaux, a fournir tous les justificatifs nécessaires pour vérifier l'utilisation de la subvention.

Une fois l'opération achevée, conformément à l'art 10 alinéa 6 de la loi 2000-321, l'association adressera à la Ville un compte-rendu financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

ARTICLE 3 – VERSEMENT DES FONDS

La Ville de Bordeaux procédera au versement de la subvention indiquée à l'article 1 de la présente convention sur présentation des pièces suivantes :

- état récapitulatif de l'investissement total réalisé certifié conforme par le Président de l'association
- copie des factures acquittées

ARTICLE 4 – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

ARTICLE 5 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent faire élection de domicile :

- à l'Hôtel de Ville, place Pey-Berland à Bordeaux pour la Ville de Bordeaux,
- En son siège social, pour l'association Zébra 3

Fait à Bordeaux, le

Monsieur Dimitri Boutleux
Adjoint au maire délégué à la création
et aux expressions culturelles
Pour la Ville de Bordeaux
P/O Le Maire

Pour l'Association, Le Président

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

Associations bénéficiaires	Estimation des aides en nature 2024 sur la base des montants 2022 (en euros)
Astrolabe	11 971,00
Cie Maloba	718,00
Ensemble orchestral Molto Assai	2 935,00
Le chœur voyageur	706,00
Les Schini's	3 408,00
Sing Out	688,00
Parallèles Attitudes Diffusion	4 296,00